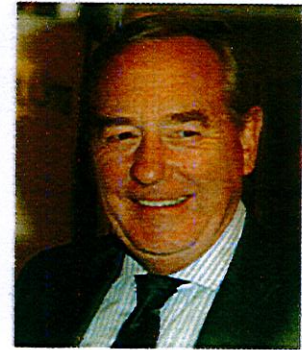


Les salaires dans le management de transition

Jean de Sevin est président du SNMT (Syndicat national du management de transition et du travail à temps partagé). Pour lui, un manager de transition facture sa prestation entre 800 et 2 500 euros bruts par jour. Le type de mission et son impact sur l'entreprise, son caractère d'urgence et sa durée conditionnent le montant de la facture.

« Dans notre profession, en matière de rémunération, la fourchette est plutôt large. Selon le type de mission et son impact sur l'entreprise cliente, sa durée ou même son caractère plus ou moins urgent, les honoraires d'un manager de transition varie entre 800 et 2 500 euros bruts par jour. Prenons l'exemple d'un manager de transition opérant dans la fonction RH. Si sa mission consiste à faire de la gestion de projet, en mettant par exemple en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ses honoraires oscilleront entre 800 et 1 500 euros par jour. Si la mission consiste à organiser ou à réorganiser l'entreprise en refondant la politique d'un groupe en matière d'affaires sociales, alors la prestation sera facturée entre 1 400 et 1 800 euros bruts par jour. Si encore, la mission s'opère à un niveau plus stratégique, opérer un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) ou accompagner une fusion-acquisition, le tarif varie de 1 800 à 2 500 euros bruts par jour. Il y a aussi la durée. Si une mission est plus longue, les honoraires peuvent être négociés à la baisse. Si la demande est urgente, c'est en revanche logiquement plus cher. »



Jean de Sevin.

L'usine Nouvelle - 29.05.2014